

P. V. du Conseil d'école du jeudi 09 février 2023

1. Point sur les prévisions d'effectifs 2023/2024.

56 CP, 39 CE1, 58 CE2, 55 CM 1 et 44 CM2, soit une prévision à 252 élèves.

Une ouverture a été demandée. Elle a dû être confirmée lors du CDEN qui s'est tenu ce jour. La BCD sera dédiée à la dixième classe en attendant la fin des travaux. Commande du matériel et mobilier déjà effectuée. Le Maire annonce la livraison des derniers logements en juin, ce qui ne devrait donc pas impacter les effectifs de cette année scolaire. Les effectifs prévus pour septembre risquent, par contre, d'être impactés.

2. Prévention du harcèlement : mise en place du programme pHARe. Explications sur le déroulé et rôle du conseil d'école. Travail sur le climat scolaire.

La phase 1 du protocole a débuté avec la signature de la charte. Les écoles s'engagent pour 2 ans.

Une équipe ressource de cinq personnels (en circonscription pour les écoles) est constituée. Elle est en charge de l'application du protocole et suivra la formation proposée par l'académie.

Les écoles établissent un protocole et s'engagent à mener des temps forts (Journée du harcèlement, information sur le cyber-harcèlement, ...). De plus, les élèves doivent bénéficier de 10 heures d'apprentissage, du CP au CM2, sur ce thème.

Le règlement intérieur mentionne qu'un protocole a été instauré. Notre protocole a été présenté lors du 1^{er} Conseil d'école.

Le rôle du Conseil d'école est l'information aux familles.

Au niveau de la commune, une réflexion est en cours avec l'école Georges Brassens pour organiser la mise en place de ce programme et la mutualisation des actions.

D'ores et déjà, l'équipe de Jean de la Fontaine travaille à améliorer le climat scolaire (actions déclinées lors du 1^{er} Conseil d'école) et des actions sont menées chaque fois que nécessaire. Ainsi, un travail spécifique a été mené dans la classe de CM1 sur la liberté d'expression, le rappel à la Loi, la communication et le respect.

3. BCD : point d'étape de la création et de la mise en œuvre. Appel aux parents pour soutenir le travail.

La mise en place de la BCD continue, avec l'aide de la bibliothécaire municipale. Un nouvel appel aux parents est lancé pour couvrir des livres (sur place ou à leur domicile). L'information sera relayée via les boîtes mail des familles.

La lecture sur place est désormais possible.

4. Projets et sorties proposés par l'école (depuis le dernier Conseil d'école et prévisions jusqu'à la fin d'année). Retour sur la chorale de Noël.

Chorale de Noël : tous les retours des parents ont été très positifs. Au vu de la capacité d'accueil de la salle, le choix a été fait de scinder l'école en deux (chorale cycle 2 puis chorale cycle 3). Cette organisation (qui a des avantages et des inconvénients) a permis de fonctionner en sécurité.

Théâtre du Grand Rond : CP et CP/CE1 : 20/01/23

Séjour ski : CM2 et CM1/CM2 : du 30/01 au 03/02/23

Sport Boules Lyonnaises à la Halle sportive avec intervenant sportif.

Période 3 : CM1, CE1, CE1/CE2, CP et CE2/CM1

Période 4 : CP/CE1 et CE2

Séjour environnement : CE2/CM1 (du 22 au 25 mai)

Séjour à Aspet : CE1 et CE1/CE2 (19 et 20 juin)

Journée à la forêt de Buzet : CP et CE1/CE2 (courant avril/mai)

Sortie Cinéma : 30 mars (cycle 2)

La Grande Lessive 2 : 23 mars

Théâtre du Grand Rond : 14 avril (CM2 et CM1/CM2)

Jardins du Muséum : 18 avril (CM2) et 21 avril (CM1/CM2)

Journées à Thème : l'Europe (les 11 et 12 mai)

Projets ALAE :

- Construction d'une maison à insectes (installé dans le patio) : demande d'aide au service technique pour aider à l'implanter : lettre écrite par les enfants. Pancartes créées par les élèves.
- Proposition de mise en place des messages clairs, avec affichages réalisés par les élèves et installés dans l'école. Règles communes entre l'école et l'ALAE. Formation de toutes les classes sur le sujet, proposé et voté au conseil des délégués.

5. Natation : problème récurrent du manque de parents agréés, disponibles pour encadrer cette activité. Que peut-on faire ? Pistes de réflexion et propositions.

Pour pouvoir se rendre à la piscine, il faut 1 adulte agréé pour 12 enfants (le surveillant baignade ne compte pas). Cette année a été très compliquée pour avoir suffisamment de parents. Des créneaux non utilisés pourront être perdus à l'avenir en faveur d'autres écoles.

L'agrément ne signifie pas devoir accompagner à chacune des séances ou « aller dans l'eau ». Les enseignants préparent les séances et les parents accompagnent. Une fois que l'agrément est passé, il est valable sur toute la scolarité de leur enfant.

Le Maire propose des animateurs du PAJE pour compléter les parents accompagnateurs (si possible).

Les passages d'agrément pourront être proposés dès juin pour la rentrée prochaine (y compris les parents de Grande Section).

peut-être
plus lisible à l'attention des familles -
l'école doit communiquer de façon

Questions des parents d'élèves aux Représentants de Mairie :

6. Travaux d'extension de l'école : cohabitation travaux/fonctionnement de l'école. Mesures de sécurité aux abords de l'école : circulation des camions aux horaires d'entrée des élèves.

Le chef de chantier fait le lien avec la directrice de l'école directement. Ils se sont harmonisés au niveau de la sécurité dans l'école. Pour l'instant, pour aller au gymnase, il faudra passer par le parking. La directrice demande que sur les heures d'entrée et de sortie, il n'y ait aucun camion qui circule sur le parking. Au niveau sécuritaire, la PM est informée.

7. Période de chaleurs : quelles mesures sont décidées et date de la mise en œuvre ?

La mairie propose de faire un plan, avec ce que les enseignants souhaitent. Proposition de planter des arbres dans le patio. Ce plan sera réalisé par les enseignantes au prochain conseil des maîtres.

Une commande groupée de ventilateurs (classiques) a été faite par la mairie.

Les parents proposent de peindre les toits et/ou une partie de bitume en blanc.

Proposition d'installer des carports dans la cour pour apporter quelques zones ombragées.

Ce qui a été demandé lors du conseil d'école 1 :

- Zones avec brumisateurs dans la cour : *définir la zone.*
- Plantation d'arbres (ou arbres en pots) : à voir en fonction de la faisabilité. *Il faut aussi définir les zones, les enseignants attendent la fin des travaux pour se projeter.*
- Ventilateurs de plafond dans les classes.
- Placement d'ombrières (lattes) ou filtres sur les vitres.
- Pour l'extension de l'école : prévoir des avancées de toit pour protéger les vitres de l'exposition au soleil : *le service technique doit s'en occuper.*

Secrétaire de séance : AGUILAR M.

Présidente de séance : ALIGHARDASHI P.


FCPE


CLES

P. Alighardashi,

Directrice.



